

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gruissan, 12 octobre 2021

En Languedoc-Roussillon, 6,2 millions de m³ d'eaux usées non traités ont été rejetés au milieu naturel en 2020

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement débordent y compris pour des petites pluies, et sont à l'origine de pollution des milieux naturels. En 2020, les réseaux d'assainissement de 23 collectivités du Languedoc-Roussillon ont débordé plus de 20 jours par an, et au total ce sont 6,2 millions de m³ d'eaux usées qui sont partis dans le milieu naturel, sans traitement, via les déversoirs d'orage. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse soutient les projets de désimperméabilisation des sols pour la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement, pour les infiltrer. Depuis le début de son 11^{ème} programme d'action (2019-2024), elle a apporté 3 M€ d'aides aux collectivités territoriales et aux aménageurs d'Occitanie (sur la partie du bassin Rhône-Méditerranée, ex Languedoc-Roussillon).

- **Déconnecter les réseaux et gérer les eaux pluviales à la source**

En favorisant l'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe, la désimperméabilisation des sols permet de **réduire la pollution et préserver la qualité des cours d'eau** en limitant la collecte d'eau de pluie dans les réseaux unitaires afin de réduire leurs débordements et les rejets vers les rivières.

Mieux gérer les eaux de pluie, c'est aussi un moyen de **s'adapter au changement climatique**. Les eaux infiltrées rechargent les nappes souterraines. Les solutions mises en œuvre permettent bien souvent de **végétaliser les villes** telles les noues végétalisées ou encore les jardins de pluie **et ainsi de lutter contre les îlots de chaleur** l'été. On estime à 1,5 degré supplémentaire la différence de température entre un milieu urbain et un jardin ombragé. C'est également bon pour la **biodiversité**.

Enfin, les collectivités peuvent réaliser des **économies en investissement et en entretien**, en réduisant la taille des ouvrages d'assainissement et en traitant moins d'eau dans les stations de traitement des eaux usées.

- **La démarche du Grand Narbonne : moins d'inondation à la clé**

La désimperméabilisation des sols est devenue une préoccupation forte de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne. L'infiltration des eaux dans les sols présente de nombreux avantages dans ce territoire soumis à des risques importants d'inondation, avec 37 % de la population potentiellement impactée. Plusieurs projets sont à l'étude, en cours ou réalisés sur le territoire de

Communiqué de presse – Rendre les villes perméables – Gruissan – 12 octobre 2021

l'agglomération. La Ville de Narbonne a, par exemple, désimperméabilisé un parking en centre-ville ainsi qu'un espace public à Narbonne Plage. Une zone urbaine est aussi désimperméabilisée à Port Leucate. Des communes, telles que Bize-Minervois et Cuxac d'Aude désimperméabilisent et végétalisent leurs cours d'écoles. La dynamique se met en place progressivement en bénéficiant du travail partenarial initié par la DDTM de l'Aude, le Cerema, l'agglomération du Grand Narbonne et l'agence de l'eau.



- **Les cours d'école, un potentiel important de désimperméabilisation**

Les cours d'école, collège, lycée et université représentent des surfaces importantes et un potentiel de désimperméabilisation fort. Elles sont également un lieu stratégique où enfants, étudiants, passants sont sensibilisés, reprennent conscience de l'eau, de son cycle et de l'importance de l'infiltration.

Par exemple, l'école internationale Antonia à Montpellier a réaménagé la cour de récréation de l'école. Elle a modifié le revêtement de 200 m² de parking pour planter une mini-forêt et développé un système d'irrigation grâce à la récupération des eaux de pluie. L'école a également créé un chemin nourricier avec des arbres fruitiers et un potager en permaculture.

Dans les Pyrénées-Orientales, la commune d'Alenya près de Perpignan, désimperméabilise toutes les cours de ses écoles maternelle et élémentaire jusqu'alors presque entièrement bitumées. Chaleur intense et ruissellement des eaux de pluies étaient le quotidien des élèves et professeurs. En concertation avec les enseignants et les parents, des enrobés drainant, des arbres et des haies ont été mis en place permettant aux enfants de se reconnecter à la nature. Un volet pédagogique, en partenariat avec l'association locale LABEL BLEU, complète les travaux et permet de sensibiliser les élèves, les élus, et techniciens aux enjeux de l'eau et de la biodiversité. Ce projet a bénéficié de 70% d'aide financière de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



- **L'agence de l'eau a investi 3 M€ pour la désimperméabilisation des sols**

Depuis le début de son 11^{ème} programme d'intervention (2019 – 2024), l'agence de l'eau a apporté **3 M€ d'aides pour 34 opérations portées par des collectivités territoriales et des aménageurs sur le territoire de l'ex-Région Languedoc Roussillon** qui conduisent à la désimperméabilisation de 5 hectares.

Parmi ces 34 opérations, 22 sont aidées dans le cadre de son appel à projets « Aménagez un coin de verdure pour la pluie », qui vise une meilleure gestion de l'eau de pluie au sein des établissements scolaires, par déconnexion de ces eaux des réseaux d'assainissement et infiltration au niveau des cours d'écoles dans des zones qui seront désimperméabilisées et en partie végétalisées. 2,5 millions d'euros d'aides ont ainsi été attribués à 35 établissements scolaires.

Communiqué de presse – Rendre les villes perméables – Gruissan – 12 octobre 2021

« La gestion des eaux de pluie est aujourd'hui un défi majeur de nos politiques d'assainissement, affirme Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. La gestion traditionnelle des eaux pluviales évacuées par des réseaux d'assainissement a en effet montré ses limites, provoquant dans bien des cas des pollutions par le débordement des réseaux. C'est la fin du « tout tuyau » au profit des solutions fondées sur la nature et de la désimperméabilisation des sols. Les collectivités sont le maillon central de ce changement de paradigme parce qu'il répond à des enjeux environnementaux et sanitaires mais aussi parce qu'il répond aux attentes sociétales pour des villes qui laissent davantage de place à la nature. Voiries, parkings, cours d'école... sont autant d'espaces à désimperméabiliser et à ré-inventer en leur associant d'autres usages propices à la biodiversité et au bien-être ».

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau / Valérie Santini / 06 33 03 76 24 / valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Leslie Brunner - 06 76 33 55 15 / leslie@plus2sens.com

Communiqué de presse – Rendre les villes perméables – Gruissan – 12 octobre 2021